

# Sciez-sur-Léman



Info Sciez-sur-Léman

Décembre 2017

## SOMMAIRE

Page 2

- Ordures ménagères
- Vignette Critair

Page 3

- Stations vertes
- Marché de Noël
- Foyer Culturel

Page 4

- L'agenda du mois



## Editorial

### Construire plus d'humanité

Décembre, ses lumières, ses boutiques regorgeant de cadeaux. Décembre qui fait oublier notre quotidien, nos soucis.

La fête de la nativité nous incite à l'espérance. L'échange de vœux lors de cette période où la joie d'être ensemble, de partager, prime sur nos habitudes individuelles.

Ce partage notre commune le fait avec Madagascar, plus précisément Vohindava. Plusieurs centaines d'enfants sont scolarisés, mangent un repas à la pause de midi grâce à notre engagement et à celui de l'association LhM. Cette action évite à de nombreuses familles et enfants seuls d'être la proie de mouvements salafistes qui sous couvert de solidarité enferment de nombreux jeunes dans une idéologie dangereuse et avilissante.

Ce travail fait l'objet d'un suivi régulier et rigoureux de mon adjoint Richard Réale. Je rentre de Madagascar où après avoir travaillé avec les acteurs locaux du développement j'ai formalisé de nouveaux engagements. L'effort financier de Sciez reste à 3 € par habitant et par an.

Sur un autre plan, beaucoup parmi vous m'ont confié leur regret de ne pouvoir effectuer l'obtention de leur carte d'identité ou passeport à Sciez. Cela sera une réalité en mai ou juin. Les quelques mois qui nous séparent de la délivrance de ces documents, nous permettent d'adapter les locaux et de former les personnes qui auront le plaisir de vous recevoir.

Ces deux actions ont en commun le désir de rapprocher, d'aider chacune et chacun d'entre nous à construire plus d'humanité.

En cette fin d'année je vous souhaite à tous une nouvelle année moins violente où vivre sera plus un partage qu'une compétition individuelle. Bon Noël, bonne année à vous, à vos familles et à vos proches.



Jean-Luc BIDL  
Maire de Sciez



Bénéfices Virade de l'Espoir 2017 à Sciez :  
130 852,13 €

## Ordures ménagères

### Un bilan satisfaisant, mais encore des progrès à faire

Si les premiers résultats sont très satisfaisants et répondent à l'objectif de Thonon Agglomération en ce qui concerne la réduction de nos déchets, nous devons remarquer que nos efforts doivent encore porter sur :

- Le respect pour la propreté de ces sites. Les cartons ou les caquettes ne doivent en aucun cas être délaissés à côté des conteneurs ; encore moins tout autre objet devant rejoindre la déchetterie. Ce sont des points d'apport pour le tri sélectif et les ordures ménagères.
- L'utilisation de sacs de 50 litres maximum permet de glisser facilement vos ordures ménagères dans le conteneur approprié.
- Evitons de déposer le verre après 22h, le soir.
- Les sites de : Prailles, l'Eglise, Les Crêts, Jussy et les Buclines accueillent tous vos cartons ainsi que la déchetterie.

**À SCIEZ, GRÂCE À VOUS...**

- + 100% D'EMBALLAGES RECYCLÉS
- + 14% DE VERRE RECYCLÉ
- + 65% DE PAPIER RECYCLÉ
- 15% D'ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES

**CONTINUONS !**

Pour le dépôt des ordures ménagères : sac poubelle de maximum 50 litres

Informations : 04 50 94 27 27

Merci de respecter la propreté de ce site. Tout déchet ou ordures ménagères non collectés est passible d'une amende (Code pénal articles R 623-1 et R 623-2).

THONON agglomération



## Circuler sans polluer

### Conducteurs : demandez votre certificat Critair



#### Qu'est-ce que la vignette Crit'Air ?

Le dispositif de vignette Crit'Air facilite l'identification des véhicules les moins polluants par le biais d'une vignette sécurisée de couleur apposée sur le véhicule et intitulée Certificat Qualité de l'Air (Crit'Air). Il permet aux véhicules les moins polluants de

pouvoir circuler dans les agglomérations où ont été instaurées des restrictions de circulation pour lutter contre la pollution.

Mise en place par le gouvernement afin de remplacer à terme la circulation alternée, les vignettes Crit'Air permettent aux autorités de reconnaître les véhicules autorisés à circuler dans les zones à circulation restreinte. Elles se déclinent en six

couleurs, du vert au gris, en fonction du niveau d'émissions de gaz polluants du véhicule.

Cette vignette est déjà obligatoire à Grenoble et à Paris depuis 16 janvier 2017.

#### Dans quel cas en ai-je besoin ?

Tous les véhicules (voitures particulières, 2-roues, 3-roues, quadricycles, poids-lourds, autobus, autocars...) doivent s'équiper de la vignette Crit'Air afin de se déplacer dans les zones de circulation restreintes (ZRC) instaurées par les municipalités. La vignette est effective à Paris depuis le 16 janvier. Le dispositif a également été mis en place à Grenoble le 1er novembre et à Lyon le 12 décembre dernier. Les engins agricoles et engins de chantier ne sont pas concernés.

<https://www.certificat-air.gouv.fr/fr/demande>

## Une mise en garde de la Gendarmerie

### Attention aux faux vendeurs de calendriers

Des personnes âgées et/ou isolées sont sollicitées à domicile pour l'achat de calendriers. Il convient de rappeler que très peu de personnes sont habilitées à vendre les calendriers ; c'est notamment le cas des pompiers (en tenue et porteurs d'une carte professionnelle) et des postiers. En effet, des escrocs tentent d'extorquer de l'argent en prétendant agir au bénéfice d'une

association caritative quelconque, et en profitent pour visiter les logements ; or, ces collectes à vocation caritative à domicile sont devenues exceptionnelles et font l'objet d'une information nationale, et à destination des mairies.

Il convient donc d'être méfiant envers toute personne inconnue, de ne pas la faire entrer dans son domicile, et ne de pas hésiter à prévenir la mairie locale, la gendarmerie ou la police municipale quand le doute persiste sur l'identité véritable du vendeur.

Pour tout signalement, gendarmerie de Douvaine (04 50 94 00 09).

## Formation

### Un jeune Sciézois distingué

Dylan Mariou, 17 ans, élève en classe de terminale pour le Bac Pro "Production horticole", a été élu "Meilleur Apprenti de France" en catégorie départementale, et argent en régionale ; il a participé au concours MAF Meilleur Apprenti de France 2017.

Pour sa préparation aux concours, Dylan a pu s'appuyer sur des partenaires professionnels de la commune, Pittet Horticulture et le Gaec de la Renouillère.

Félicitations à notre jeune concitoyen.



## Tourisme

### Congrès National des Stations Vertes

Le Congrès National des Stations Vertes et Villages de Neige s'est déroulé les 11, 12 et 13 octobre et a été organisé par 4 communes

Chablaisiennes : Publier, Thollon, Châtel et Sciez sur Léman. Il a été une grande réussite sur le plan de l'organisation grâce à une mobilisation des élus, des agents municipaux et des personnels des offices de tourisme.

Les 200 congressistes venus des quatre coins de France se sont réunis durant trois jours et après le protocole d'ouverture à Publier, ils se sont rassemblés autour de la plantation symbolique de quatre arbres pour les quatre communes d'accueil.

La soirée s'est déroulée à Thollon Les Mémises autour d'un marché « Terroir et découverte » et d'un repas savoyard. Le jeudi matin, l'assemblée générale s'est déroulée à Châtel et après le repas de midi, trois circuits écotouristique étaient proposés avant la soirée officielle à Sciez sur Léman. A cette occasion, plusieurs parlementaires, élus régionaux et départementaux ainsi que le maire de Sciez ont pris la parole et soulignaient toute les thématiques que l'on peut trouver dans le tourisme et en particulier la pleine nature et l'écotourisme et d'ajouter que le tourisme représente un secteur important pour l'économie locale. Mme la Sous-Préfète a parlé de faire jouer les complémentarités entre les stations de montagne et celles du bord du lac et félicitait les quatre maires d'avoir contribué à l'organisation d'un rassemblement national autour d'un thème commun « l'eau ».

**Hubert Demolis,**  
**Adjoint au Maire en charge du Tourisme**



## Etat civil

### Se pacser en mairie

A la suite de la promulgation de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle le 18 novembre 2016, le PACS est de la compétence des communes depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Il revient désormais à l'état civil de la mairie, et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification de la convention de PACS et la dissolution de celui-ci.

Les futurs partenaires peuvent déposer leur dossier de PACS auprès des services de la commune, sur place ou par correspondance. La convention de PACS est toujours libre mais soumise à certaines règles.

Le service état civil de la mairie est à votre disposition pour toute précision ou complément d'information.

Plus d'informations : [www.ville-de-sciez.fr](http://www.ville-de-sciez.fr)

## Eau du robinet

### Surveillez la pression

Le Syndicat des eaux des Moises (SIEM) rappelle que tous les branchements doivent obligatoirement disposer d'un **régulateur de pression**, ce dernier étant toujours installé après le compteur, à l'intérieur de l'immeuble. Cet appareil est la propriété de l'abonné qui le fait installer et l'entretient à ses frais.

## Inscriptions sur les listes électorales

### Nouveaux habitants :

Nous invitons les nouveaux résidents à se faire inscrire sur les listes électorales et ce jusqu'au 31 décembre.

### Inscription d'office des jeunes de 18 ans :

Sont concernés les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars et le 28 février. Nous procédons aux inscriptions en utilisant les informations fournies par l'INSEE, toutefois les fichiers pouvant être incomplets, il est préférable de se renseigner auprès de la mairie pour vérifier que l'inscription est effectuée.

### Inscription des citoyens de l'Union Européenne :

Les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent participer aux élections Municipales et Européennes en se faisant inscrire sur la liste électorale complémentaire de la commune avant le 31 décembre.

### Changement d'adresse dans la commune :

### Changement d'état civil :

Nous vous invitons à nous signaler tout changement d'adresse dans la commune ainsi que des erreurs éventuelles et nous faire-part de tout changement d'état civil (mariage, divorce...) avant le 31 décembre.

## Marché de Noël

### Un week-end de festivités

Vingt-et-un chalets, 15 stands dédiés à un artisanat de qualité, de la musique, des animations pour enfants, des clowns, de la restauration, vin chaud, crêpes et flammenkuche, bars à champagne et à huîtres... promettent de beaux moments conviviaux organisés par la Commune et « Léman Horizon Madagascar » au profit des enfants de la Grande Ile.

Le Père Noël a annoncé son arrivée en calèche à 11h30 et 16h30 le samedi et le dimanche. « Une occasion de nous faire plaisir ici, pour leur faire plaisir là-bas » commente Fatima Bourgeois, Présidente de LhM.



## Foyer Culturel

### La bibliothèque de Sciez participe au prix alTerre ado !

Vous avez entre 13 et 15 ans ? Venez voter pour votre roman préféré dans le cadre du prix « alTerre ado » !

Le prix « alTerre ado » est organisé par le Conseil Savoie Mont-Blanc et les Bibliothèques Départementales et il est constitué d'une sélection de six romans disponibles à la bibliothèque de Sciez.

Le prix sera décerné lors du forum « alTerre ado » le samedi 18 avril 2018 à Aix-Les-Bains.

### Aide à la scolarité : appel à bénévoles

Dans le cadre de l'ALAE des Buclines et des Crêts, le Foyer est à la recherche de bénévoles pouvant accompagner les enfants dans leurs devoirs les lundis et jeudis entre 17h et 18h.

Informations auprès de Marina au Foyer ou ALAE : Buclines : 07 79 96 69 48 - Crêts : 07 79 94 69 48 - Foyer : 04 50 72 70 47.

### Le Service Mobilité

Ce service est proposé aux Sciezois sans véhicule :

- Lundi : Panier Relais - Douvaine (départ 15h30)
- Mardi : Carrefour - Margencel (départ 8h45) et Club de la Joie de Vivre (départ 13h30)
- Jeudi : Aquagym seniors - Veigy (départ 8h45)
- Vendredi : Administrations, médecins – Thonon (départ 8h45)
- Samedi : Marché et Leclerc – Sciez (départ 9h)

Lieu de rendez-vous : Foyer Culturel ou à votre domicile. Inscription obligatoire par téléphone : 04 50 72 70 47.

### Cours d'anglais

Vous souhaitez apprendre l'anglais, pour le travail ou pour la vie courante ?

Des cours sont proposés les mardis soir de 19h30 à 21h.

## Samedi 2 décembre

### Café des Aidants

10h : Salle des oiseaux, « Pourquoi, Comment, Accompagner, les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer et leur famille ».



## Dimanche 3 décembre

### Concert

18h : au Château de Coudrée.  
Réservation : 04 50 72 62 33.

L'association des Amis de l'Accordéon présente

### Dimanche 3 décembre à 18h

#### Elodie Soulard

La virtuose du classique à l'accordéon



Entrée 15€  
Tarif Amis de l'accordéon 12€

Château de Coudrée - 74140 Sciez  
Réservation information: 04 50 72 62 33  
chateau@coudree.fr  
[www.chateau-hotel-coudree.com](http://www.chateau-hotel-coudree.com)



## Vendredi 8 décembre

### Messe

19h : à l'Eglise de Sciez.

## Vendredi 8 décembre

### Cinétoile

20h30 : au Guidou, « L'atelier », un film de Laurent Cantet.



## Samedi 9 et dimanche 10 décembre

### Marché artisanal de Noël

Place Alexandre Néplaz (face à la mairie). Stands, animations, repas, Père Noël.



## Dimanche 10 décembre

### Concert

15h30 : au Guidou, concert de François Killian au piano et Christian Danowicz au violon. Organisé par l'AMCA.

## Dimanche 10 décembre

### Audition

15h30 : à l'Ecole de Musique, audition de la classe de chant de Tina Agaard Commaret.

## Vendredi 15 décembre

### Cinétoile

20h30 : au Guidou, « Le sens de la fête ».



## Dimanche 17 décembre

### Concert de Noël

17h : à l'Eglise, organisé par l'Ensemble Musical de Sciez.



## Samedi 30 décembre

### Messe

18h : à l'Eglise de Sciez.

## A prévoir en janvier 2018...

## Dimanche 7 janvier

### Concert du Nouvel An

17h : au C.A.S, organisé par l'Ensemble Musical de Sciez.

